

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du vendredi 22 novembre 2019

Une convocation avec l'ordre du jour de l'AGE et l'AGO a été envoyée à chaque adhérent du CCVSP.

Décidé préalablement en Comité Directeur, tous les votes se feront à main levée.

Sur les 54 licenciés du club, 29 ont émarginé la feuille de présence.

Le Président ouvre la séance en demandant une minute de silence à la mémoire de notre ami Max Audouin membre très actif du club et Gabriel Vincent ancien membre du club.

I - Assemblée Générale Extraordinaire

L'ordre du jour unique de cette AGE est une modification des statuts (*les ajouts sont en italiques*)

Elle concerne :

a - un ajout dans l'alinéa 7 de l'article 3 des statuts du CCVSP

L'organisation, en interne, de randonnées ou séjours à bicyclette pour les membres *actifs* du CCVSP et éventuellement inviter d'anciens membres actifs, éloignés du club: *à condition que ces derniers respectent les directives fédérales.*

b - augmenter l'article 3 d'un alinéa 8

Pour ceux qui ont du temps en semaine, faire des sorties proposées ponctuellement par mail en fonction des conditions météo.

Au préalable Alain Picard a envoyé à tous les membres du Club les éléments qui nous ont amené à proposer la modification des statuts.

Concernant le point b : il précise que si cette modification ne figure pas dans les statuts, c'est celui qui organise la sortie qui en a l'entière responsabilité et non le club.

On passe au vote. Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

II - Assemblée Générale Ordinaire

1- **Rapport moral** : *Cornélis Van Rijswijk* (Président)

Adopté à l'unanimité moins une abstention

2- **Rapport financier** : *A.Picard* (Trésorier)

Alain présente le Budget Réalisé et le Budget Prévisionnel établi en fonction de la moyenne des dépenses des 3 années précédentes.

Les comptes ont été vérifiés par les réviseurs comptables Philippe Plâtre et M.H Picard.

Budget réalisé (cf pièce jointe)

Budget prévisionnel (cf pièce jointe)

Adopté à l'unanimité moins 2 abstentions

3- **Rapport d'activité** : *R.Devulder* (Secrétaire)

Adopté à l'unanimité

4- **Renouvellement des membres du CD**

Article 6 des statuts : Le Comité de Direction de l'association est composé au minimum de 3 membres et au maximum de 15, élus en AGO pour une durée de 3 ans.

En 2019, la composition du CD de 13 membres est la suivante : Audouin M, Bayard J, Devulder G, Devulder R, Dorne C, Dorne P, Garcin G, Kiszka G, Parisot A, Picard A, Rose E, Van Rijswijk C, J Fourmy coopté.

Sont sortants : Ghislaine Devulder
Roger Devulder
Cornélis Van Rijswijk

Tous les trois se représentent

Cooptation de Jean Fourmy à confirmer

Max Audouin décédé

Aucune nouvelle candidature n'est présentée.

Pour atteindre les 15 membres, il reste 6 postes sont à pourvoir dont 3 renouvellements et une cooptation à confirmer.

On passe au vote : G Devulder, R Devulder, C Van Rijswijk, J Fourmy sont réélus à l'unanimité.

5- Interruption de séance pour constitution du bureau.

Le Comité Directeur se réunit pour élire le Président, le Trésorier et le Secrétaire.

Faute de nouveaux candidats à ces postes, les ex-titulaires se représentent et sont réélus.

Président : Cornélis Van Rijswijk

Trésorier : Alain Picard

Secrétaire : Roger Devulder

On passe ensuite à l'élection des adjoints

Pas de nouvelles candidatures, les adjoints en place conservent leur poste

Vice Présidente : C Dorne

Trésorier adjoint : P Dorne

Secrétaire adjointe : G Devulder

La composition du Comité Directeur est la suivante : Bayard J, Devulder G, Devulder R, Dorne C, Dorne P, Fourmy J, Garcin G, Kiszka G, Parisot A, Picard A, Rose E, Van Rijswijk C.

6- Site internet du club (G Garcin))

Guy précise que sur le site Web du Club (Jimdo) il a fait figurer les Mentions Légales conformément aux obligations de la législation. Les internautes obtiennent les informations sur le site visité et son propriétaire grâce aux "Mentions Légales".

- Rubrique récits : il demande à nouveau aux membres du club leur coopération pour l'alimenter.
- Rubrique photos : Guy nous incite à utiliser « Google Photos » pour le transfert de nos photos sur le site. Simple d'utilisation et comme avantage de pouvoir prélever des photos avec une bonne qualité de définition.

7- Questions diverses

- Suite à l'accident de Max, Vincelette s'est renseigné auprès de la Gendarmerie afin de savoir si la signalisation du caniveau de la route forestière de la Pierre Turquoise avait été mise en place. Il lui a été répondu que cette route forestière équipée de barrière est du ressort de l'ONF.
- A l'AG du Codep, Mylène nous informe que le responsable sécurité du Codep, G Arur, a souligné que l'accident de Max et Gabriel n'a pas été signalé à la FFCT.
- Guy Garcin nous précise que suite à sa chute du 26 février dernier (fracture du col du fémur), il a fait sa déclaration à la FFCT et n'a eu aucune réponse à ce jour.
- La prochaine réunion du CD est prévue le 13 décembre à 16h00.

Fin de séance, le Président nous convie à partager le pot de clôture.

Le Secrétaire
R. Devulder

Le Président
Cornélis Van Rijswijk